

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA
SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

COMMUNIQUÉ

EXERCICE D'ADMISSION EN GRADE 7 – JANVIER 2023

Il est rappelé aux parents, dont les enfants ont reçu une lettre d'admission pour une place en Grade 7 dans une école secondaire, qu'ils doivent se présenter à cette école le **lundi 19 décembre 2022** entre **9 heures et 15 heures** pour les formalités d'enregistrement.

Ils devront se munir des pièces suivantes pour l'inscription de leurs enfants :

- (i) La lettre d'admission
- (ii) Les résultats du PSAC 2021-2022 de l'enfant (original + 1 photocopie)
- (iii) L'extrait de naissance de l'enfant (original + 1 photocopie)
- (iv) La carte d'identité du parent (original + 1 photocopie)
- (v) 2 photos passeport de l'enfant pour les formalités relatives au transport gratuit

Au cas où le parent ne se présente pas comme indiqué ci-dessus pour les formalités d'enregistrement, la place offerte préalablement sera déclarée vacante et allouée à un autre candidat.

Suite à l'enregistrement des élèves le 19 décembre 2022, le MES procédera à un deuxième exercice pour l'allocation des places déclarées vacantes et, à cet effet, un autre communiqué de presse sera émis prochainement.

09 décembre 2022

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA SCIENCE ET DE LA
TECHNOLOGIE
MITD HOUSE, PHOENIX 73544